

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

## Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé  
de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception 17/03/2014	Dossier complet le	N° d'enregistrement F01114P0043
---------------------------------	--------------------	------------------------------------

### 1. Intitulé du projet

Requalification du site de bureaux 46/50 avenue de Breteuil / et logements collectifs au 5 villa de Ségur, Paris 7ème.

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36° Travaux ou constructions soumis à Permis de construire sur le territoire d'une commune dotée d'un PLU	Travaux ou constructions réalisées en une ou plusieurs phases lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000m2 et inférieure à 40 000m2

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le présent projet a pour objet la requalification du site anciennement appelé "site Michelin". Actuellement, le site présente 11 275m2 de surfaces de bureaux et 270 places de parking en sous-sol.

Le projet prévoit la densification de la parcelle et une mixité de projet.

La structure du parking et les 3 bâtiments les plus anciens de bureaux seront conservés et réhabilités en surfaces de bureaux (5775m2). Un bâtiment de bureaux neufs + des extensions au bâtiment existants seront créés en surface de bureaux (4525m2).

Coté villa de Ségur, création d'environ 80 logements sociaux et en accession + un équipement destiné à la petite enfance.

L'ensemble des espaces de stationnement sera remanié, au total, environ 180 places + les surfaces de stationnement 2 roues.

Au total, le projet présente une surface de plancher de 17000m2 (soit 5500m2 de plus que le site existant)

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet doit répondre à plusieurs certifications environnementales, dont les objectifs sont très ambitieux.

La rénovation du bâtiment de bureaux existant bénéficiera :

- D'une certification « NF Bâtiments tertiaires - Démarche HQE® Rénovation »
- D'une certification BREEAM « Refurbishment »
- Du label BBC rénovation.

La construction du bâtiment de bureau, vise quant à elle :

- La certification « NF Bâtiments tertiaires - Démarche HQE »
- Une certification BREEAM « New Build »

Enfin, les bâtiments de logements viseront la certification H&E - Certification Habitat Neuf.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Planning général du chantier: 38 mois, d'octobre 2015 à décembre 2018. Le projet comporte différentes entités qui nécessiteront une coordination globale durant le chantier et un phasage approprié lié à leurs natures spécifiques et dans l'optique de générer un minimum de nuisance alentours par des déblais et des approvisionnements exclusivement par l'avenue de Breteuil. Ainsi les reprises du parking et les logements coté villa de Ségur seront réalisés en gros œuvre durant la première phase. Les travaux de réhabilitation des bureaux existants se conduiront partiellement durant cette même phase, tout en conservant une aile dédiée sur 3 niveaux pour les cantonnements du chantier. Les travaux de gros œuvre du bâtiment neuf sur l'avenue de Breteuil se feront en deuxième phase. Enfin, une dernière phase de travaux concernera les finitions de toutes les entités, ainsi que l'aménagement définitif des espaces extérieurs.

A noter l'absence de terrassement et excavation au droit des espaces verts protégés, la réalisation de toitures végétalisées des logements en accession et des bureaux neufs sur l'avenue de Breteuil. ainsi que la récupération massive de matériaux de déconstruction au profit du comblement du puits canadiens au niveau-3 côté villa de Ségur.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En complément de la description du projet décrite dans le paragraphe 4.1:

La mixité de programme profite de la double orientation de la parcelle. La zone prévue pour les bureaux sera coté avenue de Breteuil. Nous prévoyons la création d'un accès parking de ce coté qui desservira les stationnements dédiés aux bureaux ainsi qu'un accès livraison. La surface de plancher dédiée aux bureaux est réduite de 1000m<sup>2</sup>. La surface prévue pour les bureaux accueillera également un restaurant inter entreprise (RIE) et un auditorium d'environ 180 places. L'effectif maximum prévu dans les bureaux est de 1000 personnes.

Coté logements, l'ensemble des accès (piétons + voitures) se fera depuis la villa de Ségur. Nombreux transports en commun à proximité du site.

Métro Ligne 13 : Arrêts Duroc et Saint François Xavier ; Ligne 6 : Arrêt Sèvres-Lecourbe ; Ligne 10 : Arrêts Duroc et Ségur.

Les lignes de bus : Ligne 28 : arrêt El Salvador ; Ligne 82 : arrêt Saint François Xavier ;

Ligne 87 :

arrêt Breteuil; Ligne 92 : arrêt Saint François Xavier.



#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire valant démolition

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire valant démolition

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Surface de la parcelle :	- 8 275 m <sup>2</sup>
- Surface de plancher existante (bureaux) :	- 11 275 m <sup>2</sup>
- Surface de plancher projet (bureaux) :	- 10 300 m <sup>2</sup>
- Surface de plancher projet (logements + équipement) :	- 6 700 m <sup>2</sup>
- Surface de plancher projet (total) :	- 17 000 m <sup>2</sup>
- Surface constructible parcelle (COS de 3) :	- 24 825 m <sup>2</sup>
- nombre de places de stationnement existantes :	- 270 places
- nombre de places de stationnement projet :	- 180 places environ

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

46/50 avenue de Breteuil  
- 75007 Paris  
3/5/7 villa de Ségur - 75007

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 18 ' 38.4 " E Lat. 48 ° 51 ' 00.5 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Des bâtiments de bureaux sont actuellement sur la parcelle.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme de la ville de Paris (version en vigueur depuis le 16/12/2013)

La parcelle se situe dans la zone Urbaine Générale (UG).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté préfectoral n°01-16855 du 29 octobre 2001, réglementant à Paris les activités bruyantes

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle se situe dans le secteur de mise en valeur du végétal du PLU de Paris.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ville de Paris est couverte par un Plan de Prévention des Risques d'Inondation, et par un Plan de Prévention des Risques Naturels relatif à la présence d'anciennes carrières et de gypse antéludien. Cependant, le site n'est pas dans une zone concernée.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après le diagnostic de pollution réalisé par Dekra du 02/08/2011, les sols sont pollués par des métaux lourds, des HAP et du trichloréthylène. Cependant, les diagnostics et les évaluations quantitatives des risques sanitaires ont permis de valider la compatibilité de l'usage projeté avec l'état des terrains.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle se situe dans un site inscrit selon le PLU de Paris.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fait de construire des bâtiments sur le site est susceptible de perturber la biodiversité. Cependant, un écologue est missionné sur le projet afin de limiter ces gênes occasionnées.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les équipements techniques des bâtiments qui seront installés sont susceptibles d'émettre du bruit. Cependant un acousticien est missionné sur le projet afin de limiter ces potentielles nuisances.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit d'installer un éclairage extérieur, comme c'est déjà le cas actuellement. Cependant, l'éclairage sera coupé entre 23h et 7h (horloge), et sera conçu conformément aux CIE 150-2003 et CIE 126-1997, pour éviter la pollution visuelle nocturne.</p>
<p><b>Pollutions</b></p>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Etant donné que les bâtiments seront à usage de bureaux et de logements, des déchets non dangereux seront produits en quantité raisonnable. Les locaux déchets seront dimensionnés pour permettre le tri et un composteur sera installé afin de diminuer la quantité de déchets organiques liés au Restaurant Inter Entreprise.</p>
<p><b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b></p>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Selon nous l'étude d'impact n'est pas nécessaire. En effet les certifications environnementales exigées nous conduisent à missionner différents interlocuteurs spécialisés pour prévenir les éventuels nuisances et impacts environnementaux du projet: acousticien, écologue et BET HQE notamment.

Ensuite, les audits HQE et Bream auront pour vocation de s'assurer qu'ils ont correctement mené leurs missions de diagnostic et de conseil auprès des concepteurs, clé de l'obtention des labels et certifications exigées.

Enfin la culture des différents membres de l'équipe de conception est clairement orientée vers l'engagement écologique et le respect des biotopes et du patrimoine existants.

Ainsi nous estimons que l'association d'un projet à impact écologique très ordinaire (bureaux et logements) et l'engagement et la constitution de toute l'équipe (maitrise d'ouvrage et maitrise d'œuvre) sont des gages du respect des équilibres écologiques du site, tant réglementaires qu'urbanistiques.

Tous les aspects seront écologiquement améliorés: dépollution des terres contaminées actuellement, augmentation des surfaces de pleine terre, des terrasses plantées, du nombre et de la diversité des espèces plantées, gestion alternative et écologique des eaux pluviales. Sans parler de l'impact global, au travers de la très grande sobriété énergétique et le recours à des dispositifs passifs valant "EnR".

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Vue en axonométrie aérienne de l'implantation du projet.</p> <p>Etude de site en phase de diagnostique / APS</p> <p>Diagnostiques de pollution et d'évaluation des risques sanitaires DEKRA datés de 2011 &amp; 2012</p>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

LEVALLOIS PERRET

le,

20/02/2014

Signature

  
**SAS COVEA IMMOBILIER**  
**Property Management**  
 11 place des 5 Martyrs du Lycée Buffon  
 75014 PARIS





Echelle 1 : 16.000 0 200 m



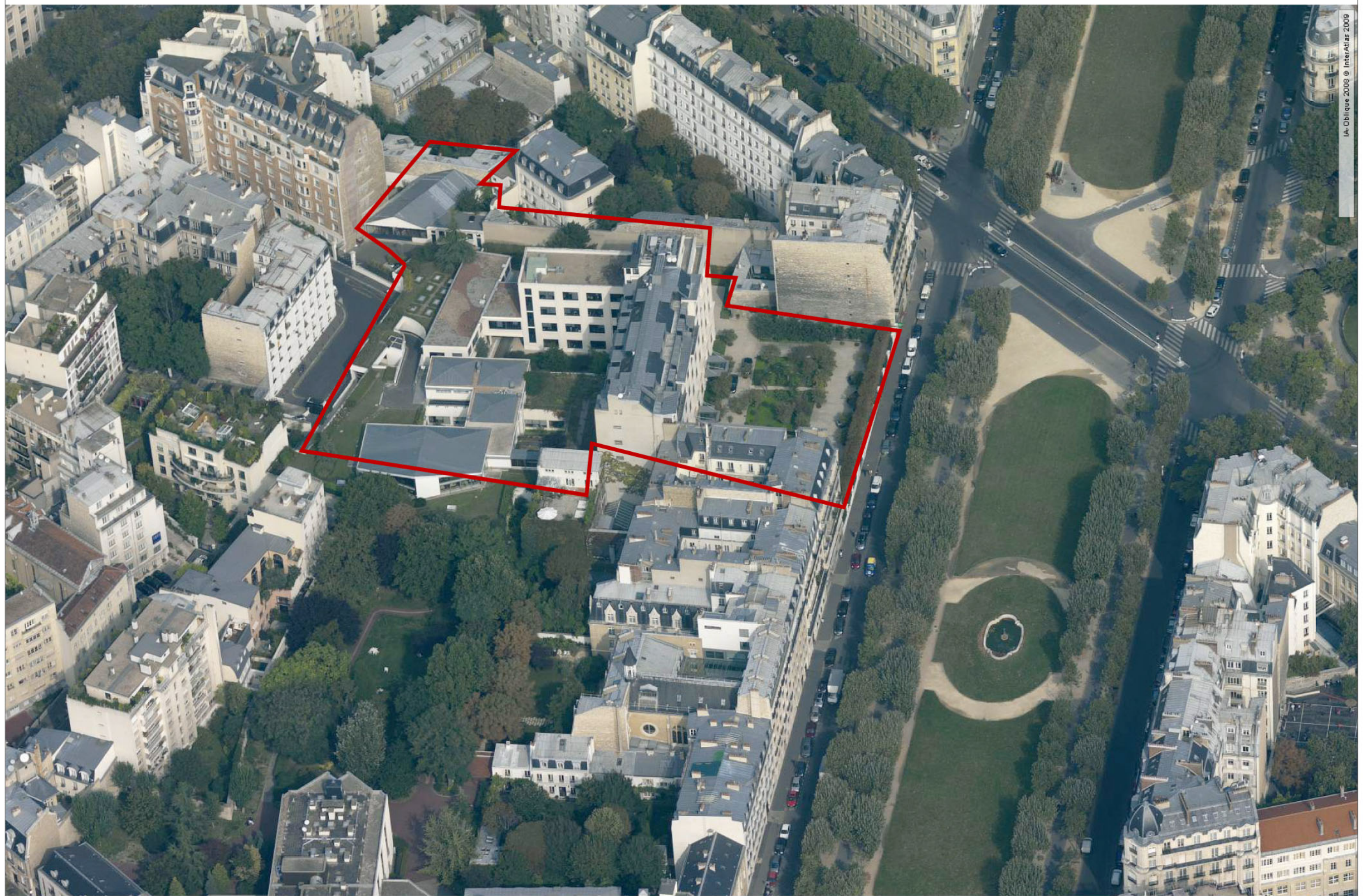
MAITRE D'OUVRAGE <b>COVEA IMMOBILIER</b>	PROJET <b>Restructuration du site 46-50 avenue de Breteuil - Paris VII</b>	PROJET PHASE <b>BRT PC ARC DIV</b>	EMETTEUR NIVEAU DOC <b>ARC DIV</b>	NOM DU FICHIER	ECHELLE <b>1:16000</b>	DATE <b>20.03.2014</b>
---	---	---------------------------------------	---------------------------------------	----------------	---------------------------	---------------------------

ARCHITECTE <b>Puzzler</b> 7 rue Edouard Jacques 75014 Paris E-mail: contact@atelier-puzzler.fr Tel: +33 1 45 41 93 31	BUREAUX D'ETUDES <b>Etha</b> 19 rue Emile-Durkheim 75013 Paris E-mail: info@etha.fr Tel: +33 1 44 24 04 05	<b>Betci</b> 19 rue Emile-Durkheim 75013 Paris E-mail: info@etha.fr Tel: +33 1 44 06 60 10	<b>UBC</b> 30 rue de Londres 75009 Paris E-mail: ingenierie@ubc.fr Tel: +33 1 53 21 87 30	<b>Albert &amp; Compagnie</b> 33 rue Raspail 94200 Ivry sur Seine E-mail: marc.chez.albert@gmail.com Tel: +33 1 49 60 67 37	PAYSAGISTE <b>Emma Blanc</b> 41 rue de la Mare 75020 Paris E-mail: emmablancpaysagiste@gmail.com Tel: +33 1 71 18 36 77	<b>PLAN DE SITUATION</b>
---	--	---	--	--	---	--------------------------





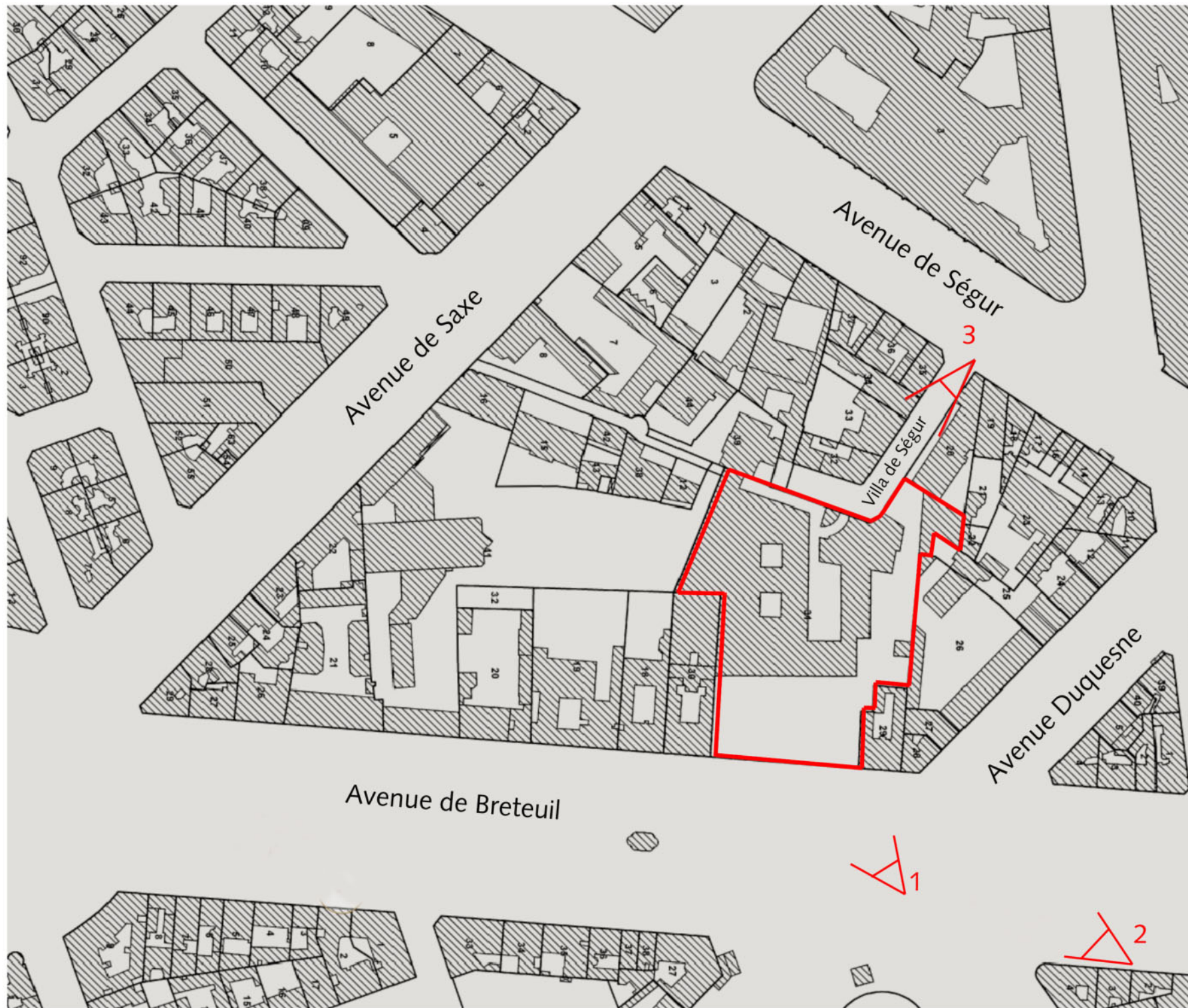




IA-Obligue 2008 © InterAtlas 2008











MAITRE D'OUVRAGE  
COVEA IMMOBILIER

PROJET  
Restructuration du site 46-50 avenue de Breteuil - Paris VII

PROJET	PHASE	EMETTEUR	NIVEAU	DOC	NOM DU FICHER	ECHELLE	DATE
BRT	PC	ARC					20.03.2014

ARCHITECTE  
**Puzzler**  
7 rue Edouard Jacques 75014 Paris  
E-mail: contact@atelier-puzzler.fr  
Tel: +33 1 45 41 93 31

BUREAUX D'ETUDES  
**Etha**  
19 rue Emile-Durkheim 75013 Paris  
E-mail: info@etha.fr  
Tel: +33 1 44 24 04 05

**Betci**  
19 rue Emile-Durkheim 75013 Paris  
E-mail: info@etha.fr  
Tel: +33 1 44 06 60 10

**UBC**  
30 rue de Londres 75009 Paris  
E-mail: ingenierie@ubc.fr  
Tel: +33 1 53 21 87 30

**Albert & Compagnie**  
33 rue Raspail 94200 Ivry sur Seine  
E-mail: marc.chez.albert@gmail.com  
Tel: +33 1 49 60 67 37

PAYSAGISTE  
**Emma Blanc**  
41 rue de la Mare 75020 Paris  
E-mail: emmablancpaysagiste@gmail.com  
Tel: +33 1 71 18 36 77

Avenue de Breteuil - vue 1







MAITRE D'OUVRAGE  
**COVEA IMMOBILIER**

PROJET  
**Restructuration du site 46-50 avenue de Breteuil - Paris VII**

PROJET PHASE EMETTEUR NIVEAU DOC NOM DU FICHIER ECHELLE DATE  
 BRT PC ARC 20.03.2014

ARCHITECTE  
**Puzzler**  
 7 rue Edouard Jacques 75014 Paris  
 E-mail: contact@atelier-puzzler.fr  
 Tel: +33 1 45 41 93 31


BUREAUX D'ETUDES  
**Etha**  
 19 rue Emile-Durkheim 75013 Paris  
 E-mail: info@etha.fr  
 Tel: +33 1 44 24 04 05

**Betci**  
 19 rue Emile-Durkheim 75013 Paris  
 E-mail: info@etha.fr  
 Tel: +33 1 44 06 60 10

**UBC**  
 30 rue de Londres 75009 Paris  
 E-mail: ingenierie@ubc.fr  
 Tel: +33 1 53 21 87 30

**Albert & Compagnie**  
 33 rue Raspail 94200 Ivry sur Seine  
 E-mail: marc.chez.albert@gmail.com  
 Tel: +33 1 49 60 67 37

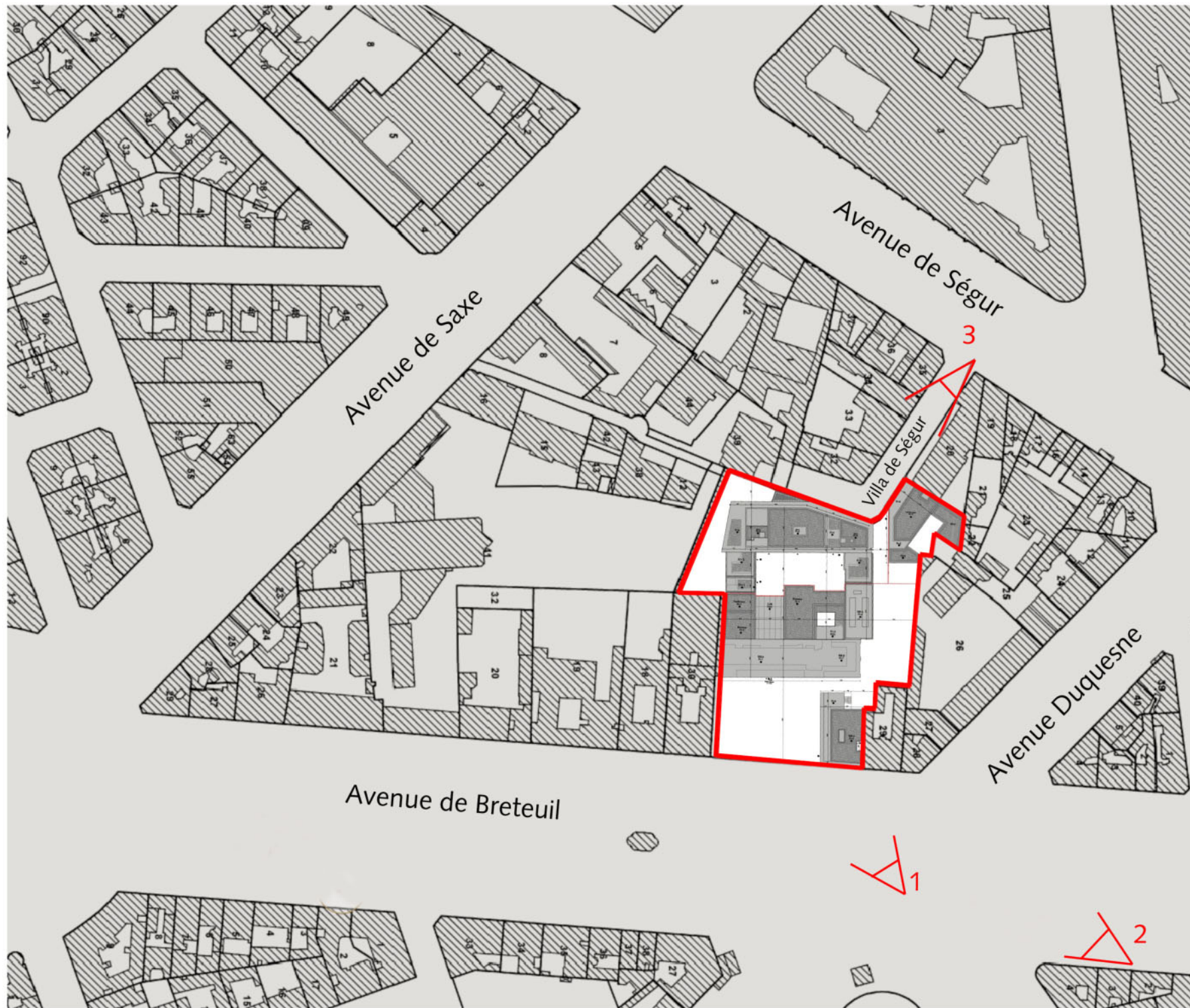
PAYSAGISTE  
**Emma Blanc**  
 41 rue de la Mare 75020 Paris  
 E-mail: emmablancpaysagiste@gmail.com  
 Tel: +33 1 71 18 36 77

**Avenue de Breteuil - vue 2** 













MAITRE D'OUVRAGE: COVEA IMMOBILIER      PROJET: Restructuration du site 46-50 avenue de Breteuil - Paris VII      PROJET PHASE EMETTEUR NIVEAU DOC NOM DU FICHER ECHELLE DATE: BRT PC ARC 20.03.2014

ARCHITECTE: **Puzzler**      BUREAUX D'ETUDES: **Etha**      **Betci**      **UBC**      **Albert & Compagnie**      **Emma Blanc**  
 7 rue Edouard Jacques 75014 Paris      19 rue Emile-Durkheim 75013 Paris      19 rue Emile-Durkheim 75013 Paris      30 rue de Londres 75009 Paris      33 rue Raspail 94200 Ivry sur Seine      41 rue de la Mare 75020 Paris  
 E-mail: contact@atelier-puzzler.fr      E-mail: info@etha.fr      E-mail: info@etha.fr      E-mail: ingenierie@ubc.fr      E-mail: marc.chez.albert@gmail.com      E-mail: emmablancpaysagiste@gmail.com  
 Tel: +33 1 45 41 93 31      Tel: +33 1 44 24 04 05      Tel: +33 1 44 06 60 10      Tel: +33 1 53 21 87 30      Tel: +33 1 49 60 67 37      Tel: +33 1 71 18 36 77

Insertion du projet 